

AFFAIRE N° 17. - A. E. P. de SAINT-DENIS : renforcement du réseau de la Ville Basse - Approbation du marché de gré à gré à passer avec la S. O. C. E. A.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 27 Avril dernier a eu lieu l'ouverture des plis contenant les offres relatives aux travaux de renforcement du réseau EAU de la Ville basse. Cet appel d'offres s'est avéré infructueux.

La Direction Départementale de l'Equipement a été chargée de consulter à nouveau les soumissionnaires afin d'obtenir une meilleure proposition.

A la suite de cette consultation, la nouvelle offre de la S. O. C. E. A. a été la plus avantageuse.

Conformément à l'article 312, alinéa 6 du Code des Marchés Publics, je vous demande de m'autoriser à passer un marché avec la S. O. C. E. A. pour un montant, toutes taxes comprises, de QUARANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DIX Francs CFA (49 998 290 Frs CFA).

Les dépenses s'établissent comme suit :

- marché SOCEA	49 998 290 Frs CFA
- somme à valoir, honoraires et imprévus	5 001 710 Frs CFA

	55 000 000 Frs CFA

Le financement de ces travaux sera assuré de la façon suivante :

- Subvention du Ministère de l'Intérieur	8 250 000 Frs CFA
- FIDOM local 1973	13 750 000 Frs CFA
- Emprunt auprès de la C. D. C.	33 000 000 Frs CFA

	55 000 000 Frs CFA

LE MAIRE. - Vous savez que, de plus en plus, dans cette zone, il y a de grands immeubles importants qui se construisent; nous sommes donc obligés de transformer le réseau de distribution d'eau.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

§

§

Affaire
Saint-Denis, le 3 juillet 1973
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: S. Kasseh
Une copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Desjard